

POINTS DE GRAMMAIRE – Propositions subordonnées conjonctives compléments circonstanciels

La proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel est une proposition subordonnée, c'est-à-dire qu'elle dépend d'une proposition principale dont elle complète le sens. On l'appelle conjonctive, parce qu'elle est introduite par une conjonction de subordination, ou une locution conjonctive. On l'appelle circonstancielle parce qu'elle sert à préciser les circonstances de l'action verbale. Dans une certaine mesure, elle peut être comparée à un complément circonstanciel dans une phrase simple.

I. Les constructions

- Le mot subordonnant peut être de deux types :
 - une conjonction simple (ex. : *que, si, quand, comme*) ;
 - une locution conjonctive faite de plusieurs mots, et dans laquelle apparaît *que*. Elle peut être composée d'un adverbe suivi de *que* (*bien que, alors que...*) ou d'une préposition suivie de *que* (*dès que, pour que...*) ; il peut s'agir de formes complexes (*vu que, en attendant que, pourvu que...*).
- Comme le complément circonstanciel dans la phrase simple, ces propositions peuvent généralement être supprimées ou déplacées dans la phrase.

II. Les types de propositions

L'expression du temps

- Ces subordonnées sont introduites par *quand / lorsque, pendant que, après que, depuis que, comme...* *Quand* et *lorsque* sont synonymes (*lorsque* a une valeur plus littéraire).
- L'aspect temporel exprimé peut être, selon les temps verbaux utilisés, soit la simultanéité, soit la succession :
 - Les actions sont **simultanées** quand les verbes de la principale et de la subordonnée sont conjugués au même temps (ex. : *Quand j'ai vu ses yeux, je suis tombé amoureux*) ;
 - Les actions sont **successives** quand le temps utilisé dans la subordonnée est antérieur à celui du verbe principal (ex. : *Quand j'eus remis la lettre à son destinataire, je pus reprendre ma quête*).
- **Rappel** : une conjonctive complément circonstanciel avec *avant que* se construit avec le subjonctif ; une conjonctive complément circonstanciel avec *après que* se construit à l'indicatif.

L'expression de la cause

Ces subordonnées sont introduites par *puisque, parce que, vu que, étant donné que...* Dans le cas de *puisque*, la proposition subordonnée sert à justifier la principale (ex. : *Je reviendrai puisque tu me le demandes*).

L'expression du but

Ces subordonnées sont introduites par *afin que, pour que...* (ex. : *Je travaille afin que mes résultats s'améliorent*).

L'expression de l'intensité

Ces subordonnées sont introduites par *si... que, tellement... que, à tel point... que...* (ex. : *Je suis si fatiguée que j'ai dû renoncer à ce tournoi*).

L'expression de l'opposition

Ces subordonnées sont introduites par *alors que, tandis que...* (ex. : *Tandis qu'il multiplie les efforts, son frère n'en fait aucun*).

L'expression de la concession (établit une relation d'opposition et de contradiction avec le fait de la principale dont elle dépend grammaticalement)

Ces subordonnées sont introduites par *bien que, même si...* (ex. : *Bien que je sois la plus jeune du groupe, j'ai vite été acceptée par tous*).

Les conjonctives commençant par *si* (condition)

- Il existe trois cas de figure :
 - *si* exprime une hypothèse (ex. : *Si tu as le temps, préviens-moi*). *Pourvu que, à condition que, à moins que...* sont d'autres locutions conjonctives qui expriment la condition ; elles ont un sens proche de ce *si* ;
 - *si* exprime une règle (ex. : *Si tu remportes la manche, tu gagnes les points*) ;
 - *si* exprime une opposition (ex. : *Si ses compliments sont toujours sincères, ils sont bien rares*).
- Elles peuvent exprimer une hypothèse, une récurrence ou une opposition (ex. : *Si ses compliments sont sincères, ils sont rares*).
- C'est le type de conjonctive ayant fonction de complément circonstanciel le plus complexe ; la subordonnée ne peut pas être supprimée.

L'expression de la comparaison (aux limites du programme)

- Pour exprimer la **ressemblance**, la subordonnée circonstancielle de comparaison est introduite par **comme, de même que, tel... que, aussi... que, autant... que, moins... que, trop... que+ indicatif ou conditionnel**.
- Pour exprimer la **différence**, la subordonnée circonstancielle de comparaison est introduite par **plus... que, moins... que, autrement... que, + indicatif ou conditionnel**
- Pour exprimer une **comparaison hypothétique**, on utilise **comme si+ indicatif imparfait ou indicatif plus-que-parfait**.